

Les illuminati

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION

8 août 2014

La ville des Abymes s'est engagée à respecter une certaine rigueur budgétaire dans sa relation avec le SYVADE. Un pas important pour le début de la réalisation de cet équipement crucial.

Aussi importante soit-elle pour la gestion des déchets et l'avancée du développement durable en Guadeloupe, la plateforme multi-filières de traitement des déchets ménagers est un projet onéreux. Ce sont plus de 150 millions d'euros qui sont en jeu, financés à moitié par le FEDER. Toutefois, au regard des sommes, les banques ont demandé de solides garanties aux collectivités locales. Le conseil régional et le conseil général avaient déjà, au cours de plénières précédentes, décidé de se porter garantes à hauteur de 100 millions d'euros chacune. Pour rappel elles ont déjà investi 17 millions d'euros chacune. Face à ses garanties, la Région et le Département ont non seulement demandé la modification des statuts du SYVADE afin de pouvoir y entrer, mais se sont aussi tournées vers les communes membres afin d'acter une vraie rigueur dans le versement de leur contribution. « Cette rigueur est d'autant plus importante que les communes font face à des difficultés économiques. Des garanties sont nécessaires. Lorsque l'on s'engage sur un crédit on doit le payer » argue Michel Rinçon président du SYVADE à la tribune du conseil municipal des Abymes. En cas de retard dans le versement de sa contribution, la commune membre risque la mise en cause de sa responsabilité à hauteur du préjudice subi par la Région. Le maintien des engagements des parties concernées permettra de donner le feu vert au démarrage des travaux par VINCI, en attente depuis un an et demi. Donner l'exemple « Il est facile de se gargariser du développement durable sans jamais montrer des preuves fortes d'engagement. La plateforme multi-filière est notre plus gros projet en matière de développement durable. Aussi, la ville des Abymes prend ses responsabilités et s'engage avec le SYVADE. » Éric Jalton s'est montré ferme sur le dossier. La commune des Abymes a donc voté, à l'unanimité du conseil municipal, la tenue de ses engagements financiers. Mieux. Conformément au vœu énoncé par Michel Rinçon, une visite du conseil municipal sur le site de la Gabarre a été programmée afin de se rendre compte sur le terrain des projets portés par le SYVADE. Éric Jalton a émis le souhait que les autres communes membres se prononcent avant ce 1 août afin de mettre un coup d'accélération à un projet qui n'a que trop traîné.